

**MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES**



800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL : (646) 649-5061
FAX : (646) 781-9974

**SÉANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ
SUR LE THÈME :**

***PARTENARIATS POUR LE RENFORCEMENT DE LA PAIX ET LA
SÉCURITÉ RÉGIONALE***

XXXXXXXXXXXX

**DÉCLARATION DE
SON EXCELLENCE MONSIEUR MARCEL AMON-TANOH
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

New York, le 26 septembre 2019

A vérifier au prononcé

Excellence Monsieur Serguei LAVROV, Ministre des Affaires Etrangères de la Fédération de Russie, Président du Conseil de Sécurité ;

Excellence Monsieur Moussa Faki MAHAMAT, Président de la Commission de l'Union Africaine ;

Madame la Cheffe de Cabinet du Secrétaire général des Nations Unies ;

Mesdames et Messieurs les Ministres des Affaires Etrangères de la République de Guinée Equatoriale et de l'Afrique du Sud ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants Permanents des Etats membres du Conseil de sécurité ;

Je voudrais, à l'entame de mon propos, féliciter la Fédération de Russie pour sa présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre 2019 et lui adresser les remerciements de la Côte d'Ivoire, pour avoir accepté de co-organiser avec les pays africains membres du Conseil de sécurité, cette séance d'information sur le thème : « ***Paix et sécurité en Afrique : Partenariat pour le renforcement de la paix et de la sécurité régionale*** ».

Le choix de cette thématique est d'une importance capitale et traduit notre préoccupation commune quant à la nécessité d'identifier les voies et moyens pour apporter des réponses pérennes aux problématiques de la paix et de la sécurité en Afrique.

Les exposés éclairants du Président de la Commission de l'Union Africaine et de la Cheffe de Cabinet du Secrétaire général des Nations Unies convergent vers le même constat préoccupant : celui d'une détérioration inquiétante de la situation sécuritaire en Afrique en général, et dans la sous-région ouest africaine en particulier.

Cette situation appelle de la part des Organisations régionales, des réponses urgentes et concertées, axées sur des partenariats stratégiques solides et mutuellement bénéfiques avec tous les acteurs bilatéraux et multilatéraux.

Ces partenariats ne pourraient toutefois nous permettre de réaliser les résultats escomptés, s'ils ne reposent sur une compréhension commune des dynamiques locales et régionales qui alimentent l'insécurité et l'instabilité. Je voudrais en citer quelques unes :

- La pauvreté et le chômage, qui servent de ferments à l'expansion des réseaux criminels transfrontaliers, de l'extrémisme violent et des groupes armés terroristes ;
- Les vulnérabilités liées à la gouvernance politique et institutionnelle ; et
- la faiblesse des capacités régionales et sous régionales dans le domaine du maintien de la paix.

Avant d'avoir des répercussions régionales, les crises naissent d'abord à l'intérieur des Etats. Aussi pour être efficace, l'action de notre partenariat doit avant tout s'orienter vers l'appui aux stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et le chômage, afin de renforcer les capacités de résilience des Etats aux crises.

La Côte d'Ivoire se réjouit donc de la convergence de vue de la Communauté internationale sur cette exigence essentielle, qui s'est traduite par :

- le lancement par les Nations Unies en 2003, du « Plan de soutien au Sahel » sur la période 2018-2030, afin d'intensifier les efforts et accélérer la prospérité au Sahel ;
- le lancement de l'Alliance Sahel, avec un montant d'engagement d'environ 7,5 milliards d'euros ;
- l'adoption par le G5-Sahel, d'un programme d'investissements prioritaires portant sur un portefeuille de 40 projets structurants, permettant d'assurer un meilleur équilibre et une bonne articulation entre développement et sécurité ;

Toutes ces initiatives gagneraient à être mieux coordonnées, de notre point de vue, dans le cadre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, afin d'éviter la duplication des efforts et les dispersions des ressources.

Monsieur le Président,

Le renforcement des capacités des Institutions régionales et des mécanismes sous régionaux dans les domaines de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, est tout aussi indispensable.

Le cadre stratégique ONU-UA pour un partenariat renforcé en matière de paix et sécurité constitue à cet égard, un modèle de coopération pour la paix et la sécurité, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

Pour ce qui concerne la sous-région ouest-africaine, la Côte d'Ivoire tient à souligner la qualité de la coopération qui existe entre la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWAS), qui permet des actions de diplomatie préventive, le renforcement des capacités de résilience des Etats, ainsi que le soutien à la consolidation de la paix.

Je voudrais également exprimer le soutien de mon pays au partenariat fructueux qui lie l'Organisation panafricaine à l'Union Européenne, dont il convient de saluer l'importante contribution au financement de l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité, outil de réponse structurelle et à long terme aux menaces à la paix et la sécurité sur le continent.

Par ailleurs, qu'il s'agisse de l'UA ou de la CEDEAO, la Côte d'Ivoire souhaite vivement que le renforcement des capacités de ces deux Institutions en matière d'alerte précoce et de réponses anticipatives aux crises soit au cœur des partenariats pour la paix et la sécurité régionale.

Mon pays voit en effet dans le système continental d'alerte précoce de l'Union Africaine et celui de la CEDEAO, « ECOWARN », des outils pertinents de veille stratégique, d'identification des prémices de conflits et de formulation de réponses rapides, à l'échelle locale, nationale et sous- régionale.

Monsieur le Président,

Dans l'espace CEDEAO, qui a enregistré plus de 2 200 attaques ayant fait environ 11 500 morts et des milliers de déplacés au cours de ces quatre dernières années, cet engagement a pris une envergure nouvelle, matérialisée par le Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenu à Ouagadougou, le 14 septembre 2019.

Ainsi, sans remettre en cause les initiatives sécuritaires existantes, confrontées à des difficultés de financement, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont décidé de fédérer leurs moyens et harmoniser leurs efforts de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée. Le Sommet de Ouagadougou a ainsi adopté un Plan d'action, qui sera financé grâce à des ressources internes, à hauteur d'un milliard de dollars.

Si l'insécurité et l'instabilité en Afrique en général, et en Afrique de l'Ouest en particulier, sont exacerbées par des dynamiques locales, force est de reconnaître que des chocs externes tels que le conflit libyen ont contribué, depuis 2011, à la prolifération des armes, des réseaux criminels transnationaux et des groupes armés terroristes.

La Côte d'Ivoire appelle par conséquent à un partenariat renforcé entre les Nations Unies et l'Union Africaine, qui contribuera sans aucun doute à trouver une solution durable à la crise libyenne, dans le cadre d'un processus politique inclusif et crédible.

Monsieur le Président,

Les menaces à la paix et la sécurité constituent un enjeu de sécurité régionale, dont les répercussions vont bien au-delà des frontières africaines.

Dans nos régions, se joue sans doute, une partie de la paix et de la sécurité internationale, qui ne pourront être préservées qu'à travers des réponses multiformes pérennes, élaborées dans le moule d'un partenariat revigoré entre les Nations Unies, les partenaires bilatéraux et multilatéraux et les organisations régionales.

Je vous remercie.